



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
le **11 janvier 2017**, à **19H00**.

Affiché le 05/01/2017

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation des Comptes Rendus du Conseil Municipal en date du 2 novembre et 12 décembre 2016
- 02 - Mise en place du nouveau régime indemnitaire "RIFSEEP"
- 03 - Convention relative aux modalités de participation financière en vue de la réalisation de travaux routiers sur les routes départementales N°986, N°127E3 et N°986E2 - RECTIFICATIF
- 04 - Ouverture des crédits d'investissement 2017
- 05 - Demandes de fonds de concours pour l'année 2017 auprès de la C.C.G.P.S.L
- 06 - Désignation d'un représentant du collège public du G.A.L du Grand Pic Saint Loup
- 07 - Décisions prises en application de l'article L2122-22
- 08 - Informations et questions diverses

Le Maire, M. Rodolphe CAYZAC